



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

spectacle vivant

Question écrite n° 70146

Texte de la question

M. Gérard Darmanin interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la situation des entreprises culturelles en générale et de celles du spectacle vivant en particulier. Comme l'ensemble des entreprises de notre pays, les entreprises du spectacle vivant sont confrontées à de nombreuses problématiques telles que la compétitivité, l'export, le financement, la fiscalité, la flexibilité des contrats ou du temps de travail ou encore les charges sociales. Or bien que ces entreprises soient de véritables créatrices de valeurs - 58 milliards d'euros de valeur ajoutée -, et d'emplois - 670 000 emplois sur l'ensemble du territoire - elles ne bénéficient pas des dispositifs mis en place pour aider les entreprises. En effet, puisqu'elles ont la particularité d'employer des intermittents pour un nombre restreint d'heures, les entreprises culturelles telles que celles du spectacle vivant ne peuvent pas bénéficier du CICE. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si, à l'heure des négociations sur la mise place du pacte de responsabilité, le Gouvernement envisage d'associer davantage les entreprises du spectacle vivant aux discussions.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70146

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 10001

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)